



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 66146

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le quota d'activité qui s'impose aux infirmiers libéraux. Actuellement, ce quota individuel englobe l'activité des remplaçants auxquels les infirmiers titulaires font appel pendant leurs congés. La Fédération nationale infirmière demande qu'un quota spécifique soit prévu pour les remplaçants. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66146

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5424